

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1906)
Heft: 14

Artikel: Carnet du paysan
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256096>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

rompt le docteur Lourties. Je vous demande qu'est-ce qui vous a conduit, guidé vers l'accrochage ?

— Le hasard, moi tout seul. J'étais arrivé ce matin dans la bowette Lefeld. J'ai vu des lumières : alors j'ai crié pour qu'on m'apporte du feu.

— Combien de temps croyez-vous avoir passé au fond de la mine.

— Huit jours.

— Malheureux ! vous y avez passé vingt-quatre jours.

— Ah ! fait simplement Berton. C'est bien possible.

En remontant au jour, Berton a déclaré être tombé évanoui après l'explosion. Un herscheur, Jules Lesyre, âgé de quinze ans et demi, sauvé le 10 mars, a confirmé cette déclaration. Ce jeune homme se rappelle très bien avoir vu Berton tomber. Il a même culbuté au-dessus de lui.

En somme, Berton a rayonné dans un étroit espace autour du point où il s'était réveillé. Il a vécu des briquets de ses camarades et a toujours eu de l'eau. Mercredi matin, une équipe d'exploration ayant fait tomber un pan de mur, Berton a vu de la lumière et a appelé. Il déclare avoir toujours été seul et n'avoir trouvé trace d'aucun être vivant. Son état est saisissant. Il a pu boire du lait dès son arrivée.

Pour comprendre l'odyssée de Berton, il faut se rappeler qu'au moment de l'explosion, un groupe de 32 ou 33 ouvriers qui travaillaient du côté de la bowette du Nord, parmi lesquels le porion, Grandam, les mineurs Cerf, Berton etc., s'étaient enfuis, mais ils avaient semé en route un certain nombre de leurs et notamment le porion Grandam et Auguste Berton, l'« escapé » d'aujourd'hui. De toute la bande, vingt deux seulement remontèrent au jour. Ses camarades sauvés disaient : « Nous en avons laissé en route, qui peuvent être en vie. Si on allait à leur recherche on les trouverait sans doute aux alentours du recouplement de la veine Marie. » On tenta d'aller jusque-là, mais tous les efforts les plus héroïques furent vains, les éboulements et le mauvais air empêchaient l'exploration.

C'est alors que les ingénieurs abandonnant tout essai de ce côté inaugurèrent par le puits n° 2, les travaux de sauvetage. Naguère on reprit au puits 4 et au puits 11 les tentatives d'exploration qui donnèrent des résultats négatifs.

Le délégué mineur Dacheville, qui connaît bien la topographie du 4, disait dans l'après-midi, au retour d'un de ces voyages : « Il n'y a certainement plus de survivants par là. Tout au plus pourrait on faire quelques réserves sur un quartier que les éboulements n'ont pas permis d'explorer à fond. »

Le plus fort, c'est qu'une équipe d'explorateurs est passée, parait-il, dans le coin où se trouvait Berton, deux jours avant sa délivrance.

Un portion marqueur qui en faisait partie déclara : « Oui, nous sommes passés par là. Sans doute il dormait. » A quoi un mineur de répliqua : « Je sais bien pourquoi vous ne l'avez pas retrouvé ; c'est parce qu'on ne donne pas le temps aux explorateurs d'examiner si les corps sont vivants ou morts. On circule trop vite, on devrait tâter les corps. Il n'y a pas de danger puisqu'on a des gants. »

Aussitôt après le retour de Berton, une nouvelle équipe, composée d'ingénieurs, du porion Douchy et de mineurs, parmi lesquels les trois qui ont reçu Berton à l'accrochage et l'ont remonté au jour sont descendus à la fosse 4 pour aller explorer le quartier d'où revient l'« escapé ».

La nouvelle du retour de l'« escapé » s'est répandue comme une trainée de poudre. Une

foule est arrivée aux alentours de la fosse n° 4.

Des pelotons de dragons et de gendarmes étaient postés sur toutes les voies donnant accès au puits. Mais les mineurs étaient si menaçants qu'il a fallu en laisser pénétrer un millier, hommes et femmes, sur le carreau.

Là c'était une émotion indescriptible, mais l'état des esprits n'était plus le même qu'à la fosse n° 2 le jour du retour des treize premiers « escapés ». Maintenant on ne perçoit qu'un sentiment d'irritation contre les ingénieurs et les cris de « A mort les assassins ! » retentissent parfois dans les groupes. Les femmes se montrent particulièrement violentes. A son arrivée l'ingénieur Léon a été vivement pris à partie par une dizaine d'entre elles.

A la porte de la salle où les médecins soignent Berton, une garde d'infanterie est placée avec une consigne inflexible donnée par le docteur Lourties, tellement inflexible que le capitaine Leinekugel lui-même ne trouve pas grâce devant elle. Il est refoulé par les soldats de sa propre compagnie qui lui crient : « On ne passe pas, mon capitaine ! »

Cependant, les mineurs s'impatientent. Ils veulent descendre dans la mine, convaincus qu'il y a encore des survivants. Inutile d'essayer de leur faire comprendre que des équipes sont parties en exploration ; ils ne veulent rien entendre.

Tout à coup, hommes et femmes envahissent la lampisterie où l'on a déposé des vêtements et des montres de cadavres. Chacun cherche des objets ayant appartenu à ses morts. Des ouvriers s'emparent des lampes et, sans s'équiper autrement, s'acheminent vers le moulinage. A ce moment, un employé accourt et s'adressant au capitaine Leinekugel : « Mon capitaine, dit-il, je vous supplie de faire déblayer le moulinage ; il y a là une foule qui gêne les manœuvres de la cage, le mécanicien ne peut plus répondre des accidents. — Bien, fait le capitaine, j'y vais. »

A onze heures et demie la cage remonte au jour l'ingénieur Fournier et trois mineurs. Dès qu'ils apparaissent sur le carreau la foule se précipite et des femmes se ruent sur l'ingénieur. Le sous-lieutenant de gendarmerie Balme accourt pour le protéger avec les gendarmes de son escorte jusqu'au poste médical.

Trois minutes après, on voit sortir le sergent de pompier parisien Godefroy, porteur de ballons d'oxygène, et les trois mineurs porteurs de pelles et de pioches neuves. Un médecin les suit tenant un panier plein de paquets d'ouate hydrophile et de médicaments. Tous précédés de l'ingénieur Fournier repartent au moulinage pour redescendre dans la mine.

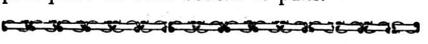
— Y a-t-il encore des vivants ? crie-t-on.

L'ingénieur fait un geste vague, mais ne répond pas.

La foule anxieuse se masse sur le carreau et un grand silence plane. Sur les toits des bâtiments, des grappes de mineurs attendent les événements.

A un médecin major qui lui demandait des détails sur son « escapade », Auguste Berton a dit :

« Je me suis présenté plusieurs fois à l'accrochage, mais je n'ai jamais trouvé personne. J'ai appelé, mais en vain. Maintenant je sais pourquoi : on avait bouché le puits. »



Lo Bouriquo et lai Moûe 1)

In poère Bouriquo en crolaint do sai tchaidge, Tehemenais vé l'ôta, et a long et a lairdje Repéssai tot les mâs qu'el aivait bîn seuffris. Mon Dîe ! Ey en aivait ! Tot goillou, mâ neurris,

Sés malayroux afins, pu sôle qu'enne raimaisse, Grulin din yos ayions, lai fanne greminait ; Pe metche d'in lais mé, pe de soppe din lais

[thiaïsse ;

È fayais s'échenais sin d'jemais airirais. Sôle, n'en poyant pu, el se tchimpe ai tière A long de sais tchaidge, et aipellé lais moûe. Lais moûe vint tot comptant : ça moi, que fa të

[faire ?

Tot capou, tot grulin, lo pouère tire a boue Y dié ; « i vorro bin aivoi in cò de paitte Po raiméssais mon bô : ça qu'i éto bîn maitte. Lo riolou nôs môtre çoci : Qu'è va meu seuffri que meuri.

A. D.

1) Vieille poésie patoise d'Ajoie retrouvée dans nos archives.



Carnet du paysan

Plantation d'arbres fruitiers. — A propos du plâtre. — La litière. — Avis utiles.

La première opération consiste à préparer le terrain et à faire les trous qui doivent recevoir les arbres. On doit leur donner un diamètre au moins le double de la longueur des plus longues racines de l'arbre à planter et la terre doit être défoncée à un mètre de profondeur, puis on remblaise sur environ 0 m 50 de hauteur avec de la bonne terre qu'on a soin de bien fouler afin d'éviter les tassements.

Ensuite on visite attentivement les sujets à planter, on enlève rigoureusement toutes les racines cassées ou écrasées, mais on respecte scrupuleusement toutes celles qui sont saines.

Lorsque les plantes ont reçu de la gelée, pendant le transport ou avant la plantation, il faut les déposer sans les déballer ou les manier dans un endroit à température modérée, cave ou cellier, en ayant soin que la gelée n'y pénètre pas. On attend que toute trace de gelée ait disparu de la terre qui les entoure pour les déballer.

Les sujets qui sont restés quelques jours à l'air et qui ont été desséchés par le hâle, devront être humectés préalablement et rester pendant quelques heures au moins dans une bouillie grossière de terre grasse, et de bouse de vache. Ceux qui auront l'écorce ridée devront être couchés à 0 m 10 en terre et mouillés copieusement. On les retirera dix jours après et on les plantera quand le bois sera suffisamment imprégné d'humidité.

Les arbres fatigués doivent subir un élagage plus sévère aux branches et aux racines que les autres arbres vigoureux.

Pour réussir dans la plantation, il faut observer les points suivants :

Les trous doivent être faits à l'avance, comme nous l'avons dit ; ils seront larges, de façon que les racines puissent s'étendre à l'aise dans de la bonne terre.

Le collet de l'arbre doit être à fleur du sol, plutôt au-dessus qu'au-dessous. C'est une grande et commune erreur de trop enterrer les arbres. Le collet est l'endroit où cesse la moelle : « La nature, disait M. Trouillot, le savant viticulteur, ne met jamais de moelle en terre. le planteur doit imiter la nature. » Cependant, si le sol était trop sec, il faudrait l'arroser, pour empêcher que la sécheresse se communique au tronc radicellaire.

Dans les sols frais, compacts et humides, au lieu de faire des trous profonds, on place l'arbre seulement de 0 m 15 à 0 m 20 de profondeur et on le butte en forme de taupinière, puis on le maintient au moyen d'un tuteur.

M. de Kirwan, le savant inspecteur des forêts

a démontré la supériorité du système des plantations en mottes sur le système de plantation dans des trous. Cette opinion est affirmée par M. C. Baltet : « Un arbre planté profondément, dit-il, manque toujours de vigueur et de fécondité. » Ceci est vrai pour toutes les espèces d'arbres. Seulement, il faut avoir bien soin de tasser la terre qui entoure les racines de l'arbre et arroser dans les premiers temps afin d'empêcher la sécheresse d'arriver jusqu'à elles. De plus, il faut pailler le sol, au mois de mars, avec de la litière, de la tannée, du gravier, des feuilles ou des herbes en décomposition.

Dans la plantation des arbres de plein vent, cultivés en vue d'un fort produit, il importe d'abord d'assigner à chaque espèce le terrain et l'exposition qui lui sont le plus convenables ; il faut surtout lorsqu'on fait des plantations isolées choisir les endroits où les arbres ne nuisent point aux autres plantes : tels le bord des rivières, le haut des talus, des chemins et des fossés, les tranchées et remblais des routes, les lisières des champs, des prés, des bois.

* * *

Le plâtre n'est généralement pas assez employé sur le trèfle dont il favorise beaucoup le développement, c'est un engrais bon marché et dont l'emploi paye largement la dépense par l'augmentation de récolte qu'il procure.

Il y a deux espèces de plâtre : le plâtre cru et le plâtre cuit. Ce dernier est généralement plus employé par les cultivateurs. Parfaitement pur, il doit contenir 58 0/0 d'acide sulfurique, mais en pratique on n'arrive jamais à une aussi forte teneur en acide sulfurique et un plâtre qui contient 50 0/0 d'acide sulfurique peut être considéré comme bon. Quant au plâtre cru, il ne contient que 42 à 45 0/0 d'acide sulfurique. Le plâtre cuit renferme moins d'eau que le plâtre cru et se pulvérise aussi plus facilement. Pour choisir entre ces deux plâtres, cru ou cuit, le prix doit rentrer en ligne de compte et si le plâtre cru n'est pas plus cher et qu'il soit finement pulvérisé, on pourra lui donner la préférence.

L'action du plâtre a été expliquée de différentes manières. On peut admettre qu'il contribue à la formation du sulfate de potasse et en contact du carbonate de chaux du sol, il se forme du carbonate de potasse qui dissout l'humus du sol, aussi le plâtre réussit-il toujours mieux sur les terrains riches que sur les terres pauvres. On admet aussi que le plâtre active la fermentation des matières organiques et procure ainsi à la plante un aliment précieux.

L'épandage du plâtre se fait au printemps avant le grand départ de la végétation ; on le fait à la volée par un temps calme et lorsque de fortes pluies ne sont pas à craindre. Par contre, la rosée ou de petites pluies fines favorisent son action.

On emploie le plâtre à la dose de 4 à 500 kilos par hectare sur le trèfle ou autres légumineuses, car c'est sur ces dernières qu'il exerce le mieux son action ; sur les graminées il n'a pas d'effet sensible. On a également essayé le plâtre sur les vignes et on en obtient, dit-on, de bons résultats, mais c'est surtout sur le trèfle que ses effets sont et demeurent incontestables.

* * *

La litière est destinée à donner aux animaux un bon coucher, mais surtout à absorber les matières aqueuses des excréments. Il est donc important de rechercher les produits pouvant le mieux remplir ces conditions. Pour cela on a trempé 100 kilos des différentes litières pendant 24 heures dans l'eau et on a constaté qu'après égouttement la tourbe sèche absorbait de 5 à 600 kilos d'eau ; la sciure de bois 4 à 500 kilos ; la

paille de blé ou d'avoine 225 kilos et la terre seulement 50 kilos. La tourbe tient donc la tête comme matière absorbante, mais comme elle a l'inconvénient de ramollir la corne des sabots, il est bon de mettre dessus une légère couche de paille ; cependant si tous les jours on change ou recharge la litière, la paille devient inutile. La tourbe recommandée comme litière, est précieuse pour le pays où il y a peu de paille.

* * *

Pour ferrer les chevaux qui ruent. — Voici un procédé employé en Amérique, très simple, pour ferrer sans difficulté les chevaux qui ruent.

Il consiste à relier la tête du cheval et sa queue au moyen d'une corde qui est fixée à la queue et vient s'attacher au mors ; cette corde est serrée et ne permet au cheval de remuer un peu la tête que d'un seul côté. Il est, paraît-il, impossible au cheval de ruer du côté où se trouve la corde. Lorsque le cheval est ferré d'un côté, la corde est attachée de l'autre côté et on finit le ferrage. Il paraît qu'un cheval qu'on était obligé d'attacher chaque fois pour le ferrer, soumis à ce traitement, se laissa ferrer par le maréchal-ferrant sans tenter une seule ruade.

Etat civil

PORRENTRU Y

Mois de mars 1906.

Naissances.

Du 1^{er}. Perret Ernest Joseph, fils de Lina, servante, de Epiquez. — Du 2. Favre Pierre-Joseph-Auguste-Victor, fils de Auguste, instituteur, de la Scheulte, et de Fanny née Vernier. — Du 3. Macabré Louis-Joseph-Pierre, fils de Louis, cordonnier, de Damvant, et de Marie-Angèle née Walzer. — Du 7. Usberti Maria-Caroline, fille de Charles, cordonnier, de Zibello, Italie, et de Marie-Christine née Caillet. — Du 9. Bertschy Marcel-Constant, fils de Albert, faiseur de ressorts, de Ennetbaden, et de Marie Emma née Jobé. — Du 11. Gigandet Elisa-Bertha, fils de Alfred, monteur de boîtes, de Rossemaison, et de Bertha-Elisa née Corbat. — Du 12. Boinay Germaine-Marie-Louisa, fille de Joseph, avocat, de Vendlincourt, et de Marie née Schlachter. — Du 14. Bürn Henri-Charles, fils de Alfred, domestique, de Adelboden, et de Louise née Amez. — Du 15. Aubry Marguerite, fille de Louis, horloger-pierriste, de Besançon, et de Joséphine-Catherine née Guenat. — Du 21. Merlé André-Jean-Marie, fils de Jean-Baptiste, employé d'hôtel, de Vigeois, départ. de la Corrèze, France, et de Berthe née Poix. — Du 23. Weber Ruth-Jane-Marg., fille de Gottfried, peintre en bâtiment, de Niederried, près de Kallnach, et de Louise-Mélina née Favez. — Du 25. Dysli Emile-Pierre-Ernest, fils de Emile, employé aux C. F. F., de Wynngen, et de Maria née Petignat. — Du 28. Voisard Gaston-Jean-René, fils de Charles, employé aux C. F. F., de Fontaines, et de Marie-Elise née Voyat. — Du 31. Torriani Elisa-Berthe-Lina, fille de Joseph, maçon, de Rancate, Tessin, et de Fidélia née Chiquet.

Mariages.

Du 6. Hostettler Ernest-Arthur, fonctionnaire des douanes, de Guggisberg, et Schott Maria, de Strassen, Luxembourg. — Du 13. Chapuis Pierre-Emile, maître-boucher, de Bonfol, et Tonnerre née Bailly Marie-Joséphine, de Miécourt. — Du 23. Orini Alexis, menuisier, de Scareglia, Tessin, et Biétry Jeanne-Eugénie, de Bonfol. — Du 31. Pape Aurélien-Jules, hor-

loger remonteur, de Lugnez, et Loutenbach née Etienne Marie-Bertha, pierriste, de Courtemaiche. — Du 31. Wenger Johann-Rudolf, jardinier, de Blumenstein, Berne, et Girardat Lucie, de Boncourt.

Décès.

Du 1^{er}. Rhyn Armand-Charles-Rodolphe, de Bollodigen, né en 1887. — Du 3. Engel Jules-Octave, boucher, de Boswyl, né en 1865. — Du 7. Weber Robert Gustave, fils de Gottfried et de Louise-Mélina née Favez, de Niederried, né en 1904. — Du 7. Ulmann Louise née Blum, de Epiquez, née en 1826. — Du 9. Crelier Eugène-Armand, journalier, de Bure, né en 1864. — Du 13. Froidevaux Joseph, tonnelier, de Courgenay, né en 1835. — Du 13. Spahr Dionise née Jambé, ménagère, de Porrentruy, née en 1848. — Du 14. Montavon Hermance-Marie-Marguerite née Epenay, journalière, de Bonfol, née en 1872. — Du 14. Vallat Alice, de Bure, née en 1863. Du 16. Gigon Jules, domestique, de Chevèze, né en 1848. — Du 18. Tièche Marguerite-Marie, fille de Joseph et de Fidélia née Moine, de Porrentruy, née en 1905. Du 19. Surdez Gilbert, fils de Eugène et de Marie née Laissue, de Peuchapatte, né en 1898. — Du 19. Steulet Julie, fille de Joseph et de Joséphine née Fleury, de Charmoille, née en 1894. — Du 23. Juillerat Edmond-Henri, professeur, de Sornetan, né en 1871. — Du 24. Loos Joseph-Michel-Charles, brasseur, de Porrentruy, né en 1871. — Du 25. Gerster née Schaltenbrand Marie-Fanny, ménagère de Lauffon, née en 1861. — Du 28. Voillat Thérèse née Dermineur, de Lugnez, née en 1830. — Du 29. Bousson Jules, horloger, de St-Ursanne, né en 1874.

Passe-temps

—o—

Solutions pour le n° du 8 avril 1906.

Combles : 1. Distraindre une somme sérieuse.
2. Recevoir un soufflet qui lui fasse voir trente-six chandelles.
3. Apporter une paire de pantoufles à une dent qui se déchausse.
4. Tourner en ridicule.

Rébus : Citadelle.

Devinettes

Quels sont les deux animaux les plus malheureux de la création ?

Qu'est-ce que l'on montre à tout moment du doigt ?

Quel est l'équivalent de *biscum* ?

Quel est l'animal qui a le meilleur caractère ?

COMBLES

Je fuis, je suis, je serai, voilà mon existence ;
Je triomphe de tout, aidé de la constance.
Je suis le seul remède aux maux les plus amers ;
En me cherchant, lecteur, prends garde, tu me perds.

Sur mes ailes, lecteur, je monte jusqu'au ciel
Et vais me faire entendre aux pieds de l'Eternel.
Je détourne souvent les traits de sa colère
Qu'appellent trop, hélas ! les crimes de la terre.
Du mortel qui gémit sous le poids du malheur,
J'anime l'espérance et calme la douleur.
Qui que tu sois, lecteur, fais-moi ta messagère ;
La charge de tes maux te rendra plus légère.
Les hommes impuissants te trompent ici-bas,
Mon crédit près de Dieu ne te manquera pas.
On voit dans le passé l'effet de ma puissance,
J'entends partout l'écho de la reconnaissance.

Sans être égale à Dieu, ma puissance est divine
Car tout par moi commence et par moi se termine.

Editeur-imprimeur : G. MORITZ, gérant.